

## Trousseau pour les séjours

Chère aventurière, cher aventurier des temps modernes, Tu t'es inscrit(e) à un camp avec l'AJ FDMJC du Pays de la Zorn. Bravo pour ta volonté de vivre une aventure. Pour information, nos nuitées seront réalisées soit dans des tentes dites «Igloo» de 3 places ou dans un chalet selon la saison, parfois dans un tipi et tu pourras même dormir à la belle étoile.

Tu trouveras ci-dessous quelques informations des affaires à amener. Au plaisir de t'accueillir.

### Trousseau principal dans un sac (étiqueter le sac avec le nom de l'enfant) :

- Affaires de rechanges : plutôt sportives, vêtements chauds pour les soirées fraîches, (pas de débardeur)
- Affaires de toilette : serviette de bain, brosse à dents, brosse... Ne pas emmener de gel douche etc... Nous fournissons les savons, dentifrice (bio, sans emballage plastique). Idem, pas de crème solaire ou anti-moustique, le déodorant est inutile et proscrit.
- Affaires de nuitées : sac de couchage, tapis de sol, un coussin, lampe de poche, un livre de poche, le doudou...Pas plus !
- Si activité canoë-kayak : un tee-shirt avec manche courte ou longue obligatoire (pas de débardeur), une paire de chaussures sportives fermées pouvant aller dans l'eau.

### Avoir avec soi un petit sac à dos (avril à août) :

- 1 maillot de bain avec 1 petite serviette, 1 bidon d'eau, 1 tee-shirt de rechange (pas de débardeur), 1 imperméable type K-WAY, 1 casquette, lunette de soleil.

### Pour le vélo, si vélo il y a :

- Un vélo en très bon état (propre, pneus gonflés, freins réglés, chaîne nettoyée.
- Un casque et un gilet fluo, une chambre à air dans le petit sac à dos.
- Vêtement sportifs (pas de jupe ou de pantalon flottant), tee-shirt avec manche courte ou longue obligatoire (pas de débardeur).

**Pour les randos** : une bonne paire de chaussures. Tu peux emmener un canif, signale le aux anims.

### Chers parents:

**Sucreries** : merci de proscrire les sucreries, chew gum... coupant souvent l'appétit des jeunes avant les repas préparés avec beaucoup d'attention par leurs camarades et eux mêmes

**Argent de poche** : pour les cartes postales, le petit souvenir ou un petit plaisir gustatif personnel, une somme raisonnable en quelque sorte...

**Téléphone portable** : nous n'interdisons pas les téléphones portables. Cependant, nous ne permettons pas leur utilisation durant la journée hormis de 18h30 à 19h30. Pas de téléphone dans les tentes ou chambres (ils seront sécurisés et rechargés durant la nuit).

**Administratif** : ne pas oublier de joindre à votre inscription les pièces citées dans le prospectus